

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 3 1088. tél. adm. et publ. (039) 3 1087. CCP 23 313
Lausanne: Saint Pierre 1 tél. (021) 72 69 10. CCP 10 8300. Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40. CCP 12 2715. ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.-
3 mois Fr. 11.- 6 mois Fr. 22.- 1 an Fr. 44.- LE NUMÉRIC 30 ct. Directeur René Meylan. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt.
Rédacteurs: Eugène Matéus (La Chaux-de-Fonds) Octave Heber (Lausanne) Louis Piquet (Genève)

UNE BOUFFÉE D'AMÉRIQUE

Nous poursuivons la publication du reportage qu'a rapporté notre collaborateur Raymond Spira de son récent voyage au Canada et aux Etats-Unis.

V*

L'automobile et son royaume

Un fait est remarquable: la royauté absolue de l'automobile, déjà frappante au Canada, mais bien plus marquée ici encore.

Cela commence par un réseau routier hors de pair. Les Américains ont pris la peine de construire des autoroutes touristiques qui éveillent l'admiration reconnaissante du touriste européen, habitué aux encombrements chroniques. En plus de leurs qualités de sécurité, propres à toutes les autoroutes, mais accrues encore aux Etats-Unis par la discipline et l'absence d'agressivité des conducteurs américains, ces grandes « interstate highways » sont tracées de telle manière qu'elles évitent presque toujours la monotonie. Il est vrai que les grands espaces dont disposent les constructeurs leur facilitent la tâche, mais qu'ils ont eu le mérite de comprendre que la ligne droite n'était par forcément la meilleure solution, et qu'une courbe bien dessinée, à travers une forêt ou au bord d'un lac, augmentait considérablement l'agrément de la conduite.

En cette matière, il est évident que les constructeurs de nos autoroutes ont encore beaucoup à apprendre.

A côté de ces voies de transit qui traversent les différents Etats, il existe un réseau d'autoroutes plus anciennes qui relie entre eux les centres urbains.

Enfin, le flâneur peut emprunter sans danger — sauf pendant le week-end où elles sont très encombrées — les routes ordinaires, assez étroites mais fort bien entretenues.

L'automobiliste ayant ainsi son chemin tracé avec tous les égards qui lui sont dus, il trouve également son gîte dans les innombrables motels qui parsèment les routes. Il peut manger et boire dans des restaurants spécialement aménagés à cet effet, changer de l'argent, faire ses achats ou passer au bureau de poste sans jamais descendre de voiture. Le sommet de cette civilisation du « drive in », ce sont les cinémas de plein air dont les écrans géants environnent la plupart des villes d'une certaine importance.

Il y a quelque chose d'hallucinant dans ces dizaines d'automobiles bloquées face à l'écran, les roues avant placées sur un petit monticule, où de sages enfants mangent des « hot-dogs » et de la crème glacée, pendant que

leurs parents contemplent à travers le pare-brise un de ces exécrables films de série D, que les usines de Hollywood produisent à la chaîne. J'y suis allé un soir d'été. Le ciel était beau, empli d'étoiles. Mais qui aurait songé à lever la tête? Le « drive in » n'a fait que remplacer la claustration de la maison par celle de la voiture.

Une industrie devenue un mode de vie

Ainsi s'est développée une civilisation où l'homme ne se conçoit plus autrement qu'un volant entre les mains. La voiture n'est plus ici le signe de la richesse ou de l'originalité, ni un instrument utilitaire. Elle est devenue partie intégrante de l'univers mental, littéralement un moyen d'être au monde, d'exister.

Songeons un instant à ce que peut devenir l'industrie qui doit satisfaire ce besoin vital. A elles seules, les ventes de la General Motors dépassent les recettes budgétaires de la France. Cette société produit quatre millions et demi de voitures par an (six millions avec les filiales étrangères). Elle occupe 745 000 personnes, verse des dividendes à 1 418 000 actionnaires, a distribué plus de 12 millions d'actions à son personnel, et paie son président 2 406 000 fr. par an... Et ce n'est que le plus fort maillon de la formidable puissance que représente l'industrie automobile aux Etats-Unis.

(A suivre)

Raymond Spira.

* Voir nos Nos des 25, 26, 27 et 31 juillet.

Billet valaisan: L'étranger en Valais

Nous avons certes une population laborieuse et lorsque les employeurs valaisans se plaignent de leur monde du travail ils se trompent lourdement. Pour oser le faire, il faut ou être de mauvaise foi ou n'avoir jamais rien vu.

Le temps où le travailleur ne pensait qu'à sa dernière demeure et gagnait sur la terre le paradis est évidemment révolu. Au moment où la machine remplace la bête humaine, il ne faut tout de même plus penser trouver encore des serfs qui diront merci au patron parce qu'il rémunère leur emploi. L'homme a évolué et l'ouvrier avec raison estime qu'il est aussi utile à la société que celui qui l'exploite encore.

Ceci n'est pas écrit pour soutenir des travailleurs qui sont incapables d'assumer leur responsabilité ou à qui le vice tarit tout raisonnement. Le travailleur n'a plus aujourd'hui à courber l'échine sans condition, c'est un être humain avec ses qualités et ses défauts et il doit être respecté comme tel. Nous savons bien que la vieille mentalité considérant le patronat comme de droit divin est loin d'être morte. Nous l'avons vue encore dernièrement au sujet de notre initiative se mettre entièrement à l'œuvre et faire marcher les travailleurs en leur rappelant qu'ils sont des propriétaires en puissance. Cette réaction du futur propriétaire n'infirmait rien notre raisonnement qui consiste à dire que le monde du travail ne veut plus être considéré comme une machine à produire.

Nous savons bien que le patronat voudrait que nous fassions la leçon à la classe ouvrière pour ses défaillances. Nous reconnaissons bien volontiers qu'elle en a, mais celles-ci proviennent du fait qu'elle est aujourd'hui une déclassée. En effet elle a acquis une certaine maturité soit pas son instruction, soit par la libération de son esprit, et l'on veut la tenir à l'écart de toutes les décisions sur la production, comme un pion que seul le patronat peut déplacer. Le travailleur se refuse à ce rôle

et sa révolte se traduit par un refus de s'embrigader dans certaines professions. Même lorsqu'ils ont appris certains métiers, le rêve des travailleurs est de les fuir tellement ils ont l'impression d'être encore des esclaves.

Incontestablement c'est une erreur, mais il faut se demander si le patronat n'est pas en grande partie responsable de cette situation.

Pourquoi voulez-vous que des hommes, desquels on exige de plus en plus de capacités, se plient au processus de la production sans avoir rien à dire, alors qu'ils constatent tous les jours que ceux qui dirigent n'ont pas les qualités requises?

Pour échapper à cette situation ou pour faire échapper leurs enfants, ils feront tout. C'est ainsi que tous les ouvriers veulent avoir des enfants gratte-papier et qu'eux-mêmes, chaque fois que l'occasion se présente, laissent choir leur profession, soit pour devenir patron, soit pour reprendre une représentation quelconque.

La meilleure preuve de ce refus de supporter cet état de fait nous la trouvons dans le besoin en main-d'œuvre étrangère.

Le Valais forme plus de mille apprentis l'an depuis quelques années. Chacun conviendra que cela devrait suffire à couvrir nos besoins, malheureusement comme nous l'avons signalé le tout se fonde dans la nature. Malgré une récession incontestable, en 1966, nous avons encore besoin de 21 067 saisonniers qui, si l'hôtellerie en utilise 5288 et le bâtiment 7493, se répandent dans toutes les professions.

Dans ces chiffres ne sont pas compris les étrangers ayant un permis d'établissement qui de notre point de vue sont en nombre nettement insuffisant en comparaison des saisonniers. Nous devrions poursuivre une politique d'assimilation beaucoup plus rapide et surtout être moins compliqués pour accorder la naturalisation.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'est pas question pour nous de remonter en cause la néces-

sité de la main-d'œuvre étrangère car quoi qu'on dise, elle est une source de richesse. En revanche, l'exploitation de cette main-d'œuvre, en lui enlevant tous les droits que lui donne sa participation à la construction de la société, est déshonorante. Elle l'est d'autant plus que cette main-d'œuvre accomplit les tâches que les Suisses et les Valaisans en particulier ne veulent plus remplir.

Tout cela démontre que notre société de consommation n'est plus équilibrée dans la production et que nous avons besoin aujourd'hui des esclaves modernes que l'on nomme saisonniers.

On conviendra que cette société est malade, car elle dépend d'une force productive qui ne lui appartient pas. Il est donc nécessaire de réagir pour créer un équilibre.

Comment? Le patronat de droit divin fulmine contre les travailleurs et voudrait les dresser. Il rêve parfois aux bonnes méthodes du vieux temps.

En réalité le passé ne reviendra plus, la société évolue pour tout le monde et s'il y a quelqu'un qui est menacé de disparaître c'est bien lui. Il est déjà un anachronisme dans la situation présente.

Si l'on veut que la société évolue sans heurt — et c'est ce que nous souhaitons vivement, car le désordre ne profite à personne — il faut revoir l'échelle des valeurs. Pas celle de notre président fédéral.

Il faut discuter la valeur des professions. La société vers laquelle nous allons évoluera toujours plus de matière grise c'est un fait, mais les professions manuelles exigeront elles également toujours plus d'habileté et d'intelligence. Il faudra donc leur donner la place à laquelle elles ont droit.

La revalorisation de ces professions est donc une condition essentielle d'un équilibre économique et pour l'instant, il ne sert à rien de vouloir prendre des mesures contre les saisonniers sans donner aux places qu'ils occupent l'attrait qu'elles doivent avoir.

A. Dussex.

1^{er} AOÛT



Le ciel de Suisse sera embrasé de la sorte ce soir (ici le traditionnel feu d'artifice aux chutes du Rhin, près de Neuhausen (Schaffhouse)).

Bellinzone: INCIDENT À LA CASERNE

Les journaux tessinois signalent que les recrues qui ont commencé leur école à la caserne de Bellinzone, lundi passé, ont décidé de faire la « grève de la soif », jugeant trop chères les boissons vendues à la cantine. Les deux compagnies en question ont été unanimes dans leur protestation et ont préféré accompagner leur repas d'eau ou de thé distribué par la cantine. Comme chaque grève, il y a cependant des dissidents. C'est ainsi que samedi passé, à l'heure du repas, une recrue, poussée par la soif, n'a pu se

retenir de se servir à la cantine. Aussitôt, un camarade a demandé à son compagnon de respecter la décision de la majorité. C'est alors que le jeune gréviste, en pleine discussion, a été frappé violemment à la tête avec un bâton par le gérant de la cantine, évidemment mécontent de cette grève. La victime s'est évanouie, mais promptement soignée, a été rétablie durant la journée. (Réd.: Il nous semble qu'un tel gérant devrait être poursuivi et qu'il n'est guère digne de sa charge).

Cela s'est passé dans notre pays

MARTIGNY: Après un gros incendie. — Questionnés lundi matin sur l'incendie qui a éclaté la veille dans les bâtiments de l'« ancienne poste » à Martigny, les propriétaires de l'immeuble ont déclaré estimer à plus de 200 000 fr. les dégâts causés par le feu et l'eau. Tout le premier étage de ce bâtiment a été ravagé par les flammes notamment les salles louées pour l'installation d'un jeu de voitures du genre « mini-bolides ». Le premier étage a souffert principalement de l'eau. Selon une première enquête, le feu aurait été communiqué par un court-circuit provenant des installations de jeu.

LUCERNE: Bien mal acquis... — On se souvient qu'un cambriolage avait été commis au début de juillet contre un marché Migros de Lucerne. Le coffre-fort avait été ouvert au chalumeau et 90 000 fr. avaient été emportés. La police découvrit une trace des voleurs dans un restaurant de Zurich. On apprend que les trois auteurs viennent d'être arrêtés.

On s'était aperçu à Zurich qu'un monteur de 26 ans avait, aussitôt après le fric-frac, demandé des vacances et dépensé des sommes importantes. La police fit une enquête à Lucerne et apprit que le personnage soupçonné avait acheté au comptant une grosse voiture américaine.

Il ne s'agissait plus que de décou-

vrir ses complices. Ce qui fut fait. Il s'agissait de deux jeunes gens de Lucerne, qui n'avaient jamais été condamnés. L'un partit après le coup, sur la Côte d'Azur, tandis que l'autre s'acheta aussi une voiture américaine. Deux d'entre eux firent à leur retour des aveux complets. Ils prétendent avoir lancé dans le lac d'Uri tout leur matériel de cambriolage. Quant au troisième, il affirme n'avoir pas pris part à l'affaire. La police croit cependant que c'est lui qui fut l'initiateur du coup.

LAUSANNE: Décès d'une pionnière. — On annonce le décès lundi matin, de M^{lle} Angèle Golay, qui était âgée de 66 ans. La défunte fut, durant 31 ans, collaboratrice de Radio-Lausanne, sous le nom de « Hortense ». Elle fut engagée le 1^{er} juin 1930 comme présentatrice, ensuite chargée de la préparation et de la coordination des émissions. On lui confia par la suite la tâche de mettre au point le décor sonore, car M^{lle} Golay, très cultivée, avait une grande connaissance de la musique, qui lui permettait de choisir parmi quelque 300 000 enregistrements, celui qui convenait le mieux. Elle a été, pendant de nombreuses années, responsables du « Disque de l'auditeur ». M^{lle} Golay peignait également, et a exposé à plusieurs reprises. Elle s'était retirée il y a quelques années.

Le mariage princier de Vaduz



Voici la photo officielle du couple princier: la comtesse Marie Kinsky et le prince héritier Hans-Adam de Liechtenstein.

GENÈVE

Le pop'art c'est la vie

Il faut aller au Musée Rath voir l'exposition intitulée « Le visage de l'homme dans l'art contemporain ». En fait de visages, c'est vrai qu'il y en a, mais il arrive qu'on ne sache pas très bien où ils se cachent. Il vaut encore mieux se laisser aller au mimétisme anthropomorphe de la conscience collective, ce qui ne veut rien dire, mais correspond parfaitement à l'atmosphère étrange de cette exposition générale.

On aime l'homme surréaliste parce que dans cette salle on rencontre Miro qui est une vieille connaissance pour qui connaît un tant soit peu la peinture. On aime moins l'homme expressionniste, à moins qu'on ne soit un fanatique du « Concerto de l'Empereur » de Beethoven. Il faut cependant rester en extase devant ce fouillis de visages, de membres déchiquetés, de tripes, de boyaux, dans un halo vert pâle.

Tout cela n'est pourtant que crotte (noble pourtant puisque signée Léger, De Chirico, Max Ernst, André Masson, Dali, Michaux, Rollier et d'autres) lorsque l'on passe dans la salle pop art. Qu'est-ce que le pop'art ? Richard Hamilton va vous le dire :

Le pop'art est :
populaire (fait par les masses)
transitoire
denrée périssable (facilement oubliée)
bon marché

produit en série
jeune (destiné à la jeunesse)
plein d'humour
sexy
fascinant
un grand business

A cause de cela, on aime le pop'art (ou on ne l'aime pas). Mais le pop c'est beaucoup plus que cette définition lettrée : c'est un style de vie, un « mood », une participation physique à la vie moderne, un rythme à la Rolling Stones. D'ailleurs la musique sérieuse diffusée dans la salle d'exposition ajoute à l'envoûtement de cette forme d'art moderne qui est la vie moderne. Une machine à sous américaine agrémentée le tout. Allez voir le pop'art, vous en reviendrez séduit.

Claude AUROI.

Lausanne

LAUSANNE : Des fleurs à l'hôpital. — Le Comité romand de propagande pour la plante et la fleur a eu la délicate attention de remettre à l'Hôpital cantonal 2000 ravissantes boîtes d'œillets à l'intention du personnel de cet établissement. Tous ceux qui ont bénéficié de ce geste généreux en ont été vivement touché, et la Direction de l'Hôpital cantonal s'exprime en leur nom en adressant publiquement ses remerciements aux responsables de cette action.

GENÈVE : Merci à Sport Handicap. — Tous les sportifs de l'équipe de Sport Handicap en déplacement à Stoke-Mandeville en Angleterre, pour les championnats du monde pour handicapés physiques ont signé un gentil message à l'adresse de notre rédaction. Un grand merci à ces sportifs.

A travers le pays vaudois

Plastic, écoutes téléphoniques et Far West

Nous ignorons si l'enquête policière permettra de démasquer les auteurs des plasticages dans le canton de Vaud. Laissons faire leur travail ceux qui en sont chargés !

Deux remarques toutefois sur les moyens.

Quand l'émotion était grande, le Conseil d'Etat fut obligé de rassurer la population. Il le fit en énumérant les mesures prises, en faisant appel à la confiance, en prodiguant de bonnes paroles. De surcroît il mit à prix la tête du malfaiteur. Cinquante mille francs furent promis à qui permettrait de faire aboutir l'enquête.

Ce qui nous a étonnés, c'est l'absence de protestation à la suite de cette mise aux enchères de la dénonciation la plus utile. Et pourtant il est un peu pénible de voir l'autorité être obligée pour prouver son zèle de mettre les billets sur la table, comme si le citoyen ne pouvait prendre au sérieux magistrats et exécutants qu'au moment où l'on parle fric. Faut-il cinquante mille francs pour prouver qu'on agit avec sérieux ? De surcroît pour le citoyen, une dénonciation éventuelle n'est pas devoir agréable. Sera-ce plus facile avec cinquante mille francs de récompense ? La prime

à juste titre, aurait de quoi faire hésiter des scrupuleux.

On objectera qu'il faut tout sacrifier à l'efficacité. L'efficacité fut nulle. Alors ? C'est beaucoup de dignité perdue sans contrepartie.

Écoutes

Dans le climat des plasticages, devant l'incertitude des pistes, la multiplicité des suspects à contrôler, l'écoute téléphonique prit une extension incroyable. Nous avons entendu articuler le chiffre de cent quarante, de source autorisée. Cela signifie que plus d'une centaine de citoyens sont, quoique innocents, épiés à leur insu. Admettons que le salut public exige de tels moyens ! Mais pourquoi, au moment où une surveillance est abandonnée, le citoyen n'est-il pas informé par le magistrat responsable ? Pourquoi le citoyen ne reçoit-il pas l'assurance et la preuve matérielle que les enregistrements sont détruits, de même que les notes écrites qui s'y rapportent ?

Ces garanties, personne ne les réclame ; les autorités policières ne les offriront pas de leur plein gré, par commodité et lâcheté. D'ailleurs elles se justifieraient : un innocent a tort quoique innocent d'être soupçonnable !

D. P.

Caisse de retraite dans la construction vaudoise

Dans le cadre de la convention générale signée en décembre 1966 entre la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE) et la Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment (FOBB), une caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction a été instituée et entre en vigueur dès le 1^{er} août 1967.

Cette caisse de retraite garantit aux assurés un capital en cas de décès, des rentes d'orphelins, des rentes viagères dès l'âge de 65 ans et des rentes éventuelles d'invalidité. Outre son caractère obligatoire pour toutes les entreprises et pour tous les ouvriers de l'industrie vaudoise de la construction,

la nouvelle caisse de retraite est établie sur une base absolument paritaire, par l'intermédiaire d'une convention spéciale qui vient d'être signée. Le bon fonctionnement de la caisse de retraite est, en effet, supervisé par un conseil paritaire dont M. G. Dénériaz, ingénieur, président de la FVE, assume la présidence, M. G. Diakon, vice-président central de la FOBB et vice-président de l'Union syndicale suisse, la vice-présidence, et M. C.-S. Gillieron, directeur de la FVE, le secrétariat.

L'industrie vaudoise de la construction se voit ainsi enfin dotée d'un système de prévoyance généralisée qui viendra compléter fort heureusement les prestations de l'AVS fédérale.

GENÈVE : Un bel anniversaire. — Qui donnerait 80 ans à notre camarade Emile Mégard, lequel vient de célébrer ce bel anniversaire le 27 juillet ? C'est le journal de la VPOD « Les Services publics » qui nous l'apprend en retraçant la carrière de syndicaliste d'Emile Mégard, l'un des fondateurs de la section Genève-État ; c'était en 1931. Il en fut aussi le président pendant 13 années. En récompense méritée pour son inlassable dévouement et sa belle activité, la section Genève-État lui décerna le titre de membre d'honneur.

En tant que membre du Parti socialiste, Emile Mégard a également lutté pour les bonnes causes et, pendant de longues années, il a été membre du comité de la section Rive gauche-Plainpalais. On le voit toujours avec plaisir dans les assemblées générales où il est rarement absent.

Avec un peu de retard — mais le cœur y est — vu que nous étions dans l'ignorance de ce bel anniversaire, nous nous associons aux vœux de la rédaction du journal de la VPOD et, à notre tour, souhaitons à Emile Mégard de continuer longtemps encore à porter aussi allégrement le poids des ans.

L. P.



**Qualité
Choix
Prix avantageux**

Iynedjian

Des rue de Bourg 7, Lausanne
Même adresse à Yverdon, St-Ors, Hôpital Bellevue-Palatin

MEMENTO GENEVOIS

CATHÉDRALE DE SAINT-PIERRE: 10.30, concert de carillon (M. Pierre Segond).

VILLE DE GENÈVE

COUR DE L'HOTEL DE VILLE

Mercredi 2 août 1967, à 20 h. 45

HENRI HONEGGER
violoncelliste
ET CINQ SOLISTES

Œuvres de Vivaldi, J.-S. Bach,
Couperin et Haydn

Prix des places: Fr. 2.—

Par mauvais temps:
Théâtre de la cour Saint-Pierre

OFFRES D'EMPLOI

Administration cantonale vaudoise

Un poste de

Sous-secrétaire

est actuellement vacant au Département des finances, Office du personnel, à Lausanne.

Conditions spéciales: âge minimum 22 ans; au-dessous de cet âge l'engagement aura lieu par contrat de droit privé. Etre en possession du certificat fédéral de capacité professionnelle d'employé de commerce, de banque ou d'administration, ou titre jugé équivalent. Travail pour le calcul des traitements en relation, par le système des cartes perforées, avec le Centre électronique de l'Etat de Vaud.

Date d'entrée en fonctions: à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à l'Office du personnel, tél. (021) 21 65 66.

Les offres de services doivent être adressées au Département des finances, Office du personnel, rue de la Paix 4, 1002 Lausanne.

OFFICE DU PERSONNEL

CINEMAS LAUSANNOIS

<p>A.B.C. Tél. 22 35 52-53</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans</p> <p>Première vision</p> <p>Le retour fulgurant de Napoléon Solo et d'Iliya Kuryakin. «Des Agents très spéciaux»! Gare à ceux qui tombent dans leurs mains!</p> <p>UN DE NOS ESPIONS A DISPARU</p> <p>Robert Vaughn, David McGallum, Vera Miles - Metrocolor - Parlé français</p>	<p>Cineac Tél. 22 74 99</p> <p>Permanent: 14.00-23.00 18 ans</p> <p>Dans le cadre de l'Extrême-Orient... un film d'une très belle qualité (VIOLATED PARADISE)</p> <p>HEKURA PÊCHEUSE NUE</p> <p>Les nuits des geishas La vie nocturne de Tokyo... ses cabarets... ses attractions, etc.</p>	<p>Montchoisi Tél. 26 05 87</p> <p>15.00, 20.30 16 ans</p> <p>Erstaufführung - Farbfilm</p> <p>Eine herzbewegende Handlung von ergreifender Innigkeit, mit dem farbig-leuchtenden Panorama der Alpenwelt als Hintergrund</p> <p>DER PFARRER VON KIRCHFELD</p> <p>Neu verfilmt in Farben Ulla Jacobsson, Claus Holm, H. Gretler</p>	<p>Palace Tél. 22 15 50</p> <p>14.30, 17.00, 20.00 et 22.30 12 ans</p> <p>Un grand souffle d'air pur venu de Provence, d'Alphonse Daudet et de Marcel Pagnol</p> <p>LES LETTRES DE MON MOULIN</p> <p>Rellys, Edouard Delmont, Fernand Sardou, Pierrette Bruno</p>
<p>Athènes Tél. 23 24 12</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>Première vision - En couleurs</p> <p>Suspense - Humour - Eclats de rire</p> <p>OPÉRATION CAPRICE</p> <p>C'est aussi malicieux que délicieux Deux prestigieux acteurs Doris Day - Richard Harris (tous deux un Oscar)</p>	<p>Colisee Tél. 32 51 25</p> <p>20.30 16 ans</p> <p>Attention, à 17.00, version originale</p> <p>Le hot-up le plus comique du siècle ! Paul Meurisse dans un rôle en or</p> <p>Dialogues pétillants de Jeanson</p> <p>LE MAJORDOME</p> <p>A 17.00, in english: L'OBSEDE (The Collector) de William Wyler avec Terence Stamp et Samantha Eggar 18 ans</p>	<p>Eldorado Tél. 22 16 12</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 18 ans</p> <p>Grande première vision</p> <p>Français - Eastmancolor - Stereorama</p> <p>L'inattendu vous attend... De « l'inédit » en abondance !</p> <p>MONDO INFAME</p> <p>Une anthologie de documents du monde — Un film sensationnel</p>	<p>Rex Tél. 25 43 51</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.20 16 ans</p> <p>Omar Sharif (le célèbre Dr Jivago) dans un film géant... Au seul bruit de son nom, des empires s'écroulaient...</p> <p>GENGHIS KAHN</p> <p>Françoise Dorléac, Stephen Boyd, James Mason, etc.</p> <p>Panavision - Technicolor - Parlé français</p>
<p>Atlantic Tél. 22 11 44-45</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>Après Dien Bien-Phu, la tragédie algérienne les appelle. La guérilla, l'aventure, la bagarre et l'amour, c'est toute leur vie...</p> <p>LES CENTURIENS</p> <p>Anthony Quinn, Alain Delon, Claudia Cardinale, Michèle Morgan</p>	<p>Lido Tél. 25 21 44</p> <p>Technicolor 18 ans</p> <p>14.00, 16.00, 20.00 et 22.10, en français 18.00, en anglais (in english) 16 ans</p> <p>Troisième et avant-dernier film du festival Jerry Lewis</p> <p>JERRY SOUFFRE DOULEUR</p> <p>The Patsy Je et avec Jerry Lewis Un hommage au plus grand comique mondial ! Technicolor. Jusqu'à Jeudi !</p>	<p>ROMANDIE 23 47 44</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>LE VENT DE LA PLAINE</p> <p>avec Burt Lancaster, Audrey Hepburn, Audie Murphy</p> <p>Un film d'action, d'aventures et de mystère. C'est un film de John Houston. Scope couleurs</p>	<p>City-Pully Tél. 28 69 69</p> <p>20.30 16 ans</p> <p>L'un des plus grands films de guerre de notre époque</p> <p>LE TRAIN</p> <p>L'œuvre exceptionnelle de John Frankenheimer et Bernard Farrell Avec B. Lancaster, Jeanne Moreau, M. Simon Parlé français</p>
<p>Bel-Air Tél. 23 55 12</p> <p>14.30 17.00 20.30 16 ans</p> <p>Le chef-d'œuvre de Francesco Rosi primé plusieurs fois !</p> <p>SALVATORE GIULIANO</p> <p>La vie du célèbre bandit sicilien ! avec Salvo Randone Parlé français</p>	<p>Métropole Tél. 23 42 22</p> <p>14.30, 20.30 18 ans</p> <p>Français - Eastmancolor</p> <p>Les passions s'enflamment jusqu'au drame sordide et mystérieux !</p> <p>A DOUBLE TOUR</p> <p>«Malheur à celui par qui le scandale arrive...» M. Robinson, A. Luadé, J.-P. Belmondo</p>	<p>Corso-Renens Tél. 24 90 55</p> <p>20.30 18 ans</p> <p>Alain Delon et Jane Fonda dans</p> <p>LES FÉLINS</p>	<p>Capitole Tél. 22 51 32</p> <p>14.30 17.00 et 20.30 10 ans</p> <p>Première vision</p> <p>BATMAN</p> <p>L'homme chauve-souris en action... Ac'Am West, Burt Ward</p> <p>En couleurs sur grand écran</p>

Administration cantonale vaudoise

Place vacante

TÉLÉPHONISTE

à l'Ecole polytechnique de l'Université, à Lausanne

Prière de consulter les conditions spéciales dans la « Feuille des Avis officiels du canton de Vaud » du mardi 1^{er} août 1967.

OFFICE DU PERSONNEL

« Les Liaisons dangereuses »

de Laclos

L'un des personnages les plus importants des « Liaisons dangereuses » est le vicomte de Valmont. Laclos, son père spirituel, le dépeint ainsi : « Un beau nom, une grande fortune, beaucoup de qualités aimables. »

Voilà qui met fin aux insinuations de ceux qui ont voulu voir en Laclos le vicomte de Valmont. « Il n'y a pas de doute, écrivait-on à l'époque, Laclos a voulu, dans son personnage, se montrer tel qu'il a vécu. »

A la vérité, Choderlos de Laclos était tout différent : besogneux, sans nom, assez rébarbatif, aigri parfois, et sans prétentions sentimentales. « Il paraissait gauche, affirme une chronique, parleur médiocre et de bourse vide. »

Une carrière de soldat

Laclos naquit le 18 octobre 1741, par une nuit d'orage. Son père était un fonctionnaire moyen.

On ne sait pas grand-chose de son enfance sinon qu'elle fut heureuse et sans histoire.

En 1759, Laclos entra à l'École d'artillerie de La Fère. Il y fut promu lieutenant trois ans plus

« Confessions » — Laclos publiait les « Liaisons dangereuses » bientôt suivies par un traité sur l'éducation des femmes. Ce fut un beau scandale !

Le 3 mai 1786, il épousa Marie Soulange-Duperré, ravissante jeune fille à la belle chevelure noire. Pendant ce temps, Bernardin de Saint-Pierre achevait « Paul et Virginie ».

Général et vaincu

A son retour à Paris, en 1790, Laclos entra au service du duc d'Orléans. Il occupa ensuite des postes assez importants, avant d'avoir des démêlés avec la police. Il finit toutefois, en 1800, par être nommé général.

Le 5 septembre 1803, il mourait à Tarente, mécontent de lui et du monde : « Pourquoi avoir parcouru un si long chemin pour en arriver là, épuisé et vaincu, les galons au fond du lit. »

Il laissait un autre mot sur sa table de chevet : « Au bout de la nuit, le froid est vif... »

Une œuvre d'immoralité morale

Laclos aurait certainement disparu de l'histoire s'il n'avait écrit les « Liaisons dangereuses », œuvre réaliste par excellence et truffée d'une philosophie à la fois profonde et cruelle et d'un sens de l'observation qui frise l'irrévérence. « On

Des personnages étonnants

Les personnages principaux de cette fresque sont le vicomte de Valmont, Don Juan sans scrupule, jouisseur insatiable ; la marquise de Merteuil, son double, démoniaque, sensuelle, perversité ; la présidente de Tourvel, belle bourgeoise, dévote et prude, surprise parfois, sincère toujours ; Cécile de Volanges, jeune fille naïve que sa mère voudrait vendre à un imbécile et qui aime un beau chevalier.

M^{me} de Merteuil veut d'abord se venger d'avoir été trompée par le prétendant de Cécile. Elle se tourne immédiatement vers Valmont. Entre ces deux personnages cyniques s'établit alors un dialogue d'une bassesse indescriptible. « Vous savez, écrit-elle, combien Gercourt tient à la pureté de la femme qu'il épousera. Séduisez la petite Volanges avant le mariage et faisons un sot de notre ennemi... »

Valmont répond : « Non, je suis

engagé dans une affaire dont le succès m'assurera autant de gloire que de plaisir... Vous connaissez la présidente Tourvel, sa dévotion, son amour conjugal, ses principes austères. Voilà ce que j'attaque ; voilà l'ennemi digne de moi : voilà le but où je prétends atteindre. »

Valmont est sans scrupule, nous le répétons. Il trahira son meilleur ami, forcera Cécile à se couvrir de honte. M^{me} de Merteuil sera punie : elle deviendra hideuse, un œil en moins. C'est un livre plein de crimes, de cadavres, de serments qui sont autant d'infamies, de promesses qui se traduisent par des mensonges et une perpétuelle recherche d'un plaisir rendu malsain par la calomnie, l'orgueil et l'ambition.

Mais il est intéressant de suivre, dans ces lettres, les agissements de ces personnages aussi différents les uns des autres et qui finissent par être entraînés dans une même aventure, par un même tourbillon.

Vengeance ou rêverie ?

On a tenté de savoir si Laclos, en écrivant ce livre, a voulu se venger d'amours malheureuses ou si, au contraire, il n'a fait que laisser libre cours à son imagination. Signalons d'abord que Laclos a beaucoup aimé son épouse. « Il y a près de douze ans, lui écrit-il, que

je te dois mon bonheur. Le passé est la caution de l'avenir. »

Plus tard, il poursuit : « Je vois avec plaisir qu'enfin tu te sens aimée, mais permets-moi de te dire qu'il y a douze ans que tu dois en être bien sûre. » Il la complimente d'être une maîtresse admirable. Engraisse-t-elle ? « De toi, plus il y en a, et mieux c'est ! »

Bien plus tard, Laclos se proposera d'écrire même un livre où il affirmerait qu'il n'y a pas de bonheur en dehors de la famille. Mais tout cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas eu d'aventures extra-conjugales de son côté. Mais nous devons toutefois penser que les « Liaisons dangereuses » n'ont été inspirées à Laclos que par son tempérament bouillant, son culte de la femme et aussi par cette débauche qui corrompait, à l'époque, les milieux bourgeois et aristocratiques.

Maurice Métral

N. B. — Nous n'avons pas vu le film qui a été tiré de cette œuvre magistrale et classique. Il se pourrait que le chef-d'œuvre de Laclos ait, par l'image, été trop poussé. Nous le regretterions alors, car les « Liaisons dangereuses » demeurent l'un des témoignages les plus sûrs sur les mœurs d'une époque et d'une certaine bourgeoisie. M. M.

LES FILMS du mois

Chaque mois, nous présentons ici quatre films au moins, en tenant compte de la diversité des programmes sur le plan romand. L'idéal serait que chaque lecteur ait vu certains films dont nous parlons et puisse en voir d'autres dans un avenir plus ou moins lointain. Si nous résumons notre appréciation par un chiffre, c'est aussi pour permettre à chacun de confronter son avis au nôtre.

Chaque été se reproduit le même phénomène : les films nouveaux se font de plus en plus rares, les bonnes périodes pour leur sortie se situant en octobre-novembre, février-mars et mai-juin. Aussi manquons-nous de nouvelles premières visions intéressantes.

Nous devrions donc changer notre titre. Conservons-le pourtant, tout en supprimant le rappel de la signification des appréciations, et renonçons à « chiffrer » les films que nous allons mentionner. Toutefois, nous ne parlerons que de films qui mériteraient au moins quatre, c'est-à-dire qui peuvent être qualifiés de bons.

Dans les villes les plus importantes de notre pays, dans certaines régions rurales et industrielles existent des groupements culturels qui s'occupent de cinéma. Chacun peut en faire partie ; chacun peut s'y sentir à l'aise, en consentant un petit effort, car les ciné-clubs qui réunissent des cinéphiles animés par le seul désir de couper les cheveux en quatre se font plus rares.

Chacun peut devenir membre des amis de la Cinémathèque (à Lausanne), s'inscrire dans un ciné-club ou une guilde du film (un peu partout), suivre les cours d'une université populaire (un peu partout), assister à certaines manifestations particulières (comme les Quinzaines culturelles des Montagnes neuchâteloises). C'est de films présentés par ces divers groupements ou en de telles occasions que nous voudrions parler maintenant. Ils ne sont pas encore distribués dans les circuits commerciaux, mais certains sortiront peut-être sur grand écran, d'autres passeront sur le petit écran de la télévision.

Notre liste est loin d'être complète ; elle recouvre la période qui va de la fin de l'été 1966 au début de l'été 1967. Elle montre la grande qualité de ces projections un peu marginales et devrait donner envie de les suivre la saison prochaine. Il est évident que bien des films qui demain seront connus, bien des cinéastes qui rencontreront le succès, ont commencé par toucher le public restreint de ces groupements voués à l'amour du cinéma, à la découverte de jeunes cinéastes, d'écoles nouvelles, finalement à la révélation d'autres pays que le nôtre, à l'apprentissage d'autres cultures que la nôtre. Les films des pays de l'Est sont nombreux dans notre liste, car ils parviennent mal sur nos écrans. De plus, les milieux qui favorisent la diffusion des films ignorés des distributeurs et des directeurs de salle éprouvent

certaines difficultés à obtenir des œuvres de Suède, du Japon, de Yougoslavie ou des pays d'Amérique latine, comme ils parviennent rarement à trouver des films de grands pays producteurs, si ces films sont victimes d'un certain ostracisme local.

Voici donc quelques films que vous verrez peut-être un jour dans une salle ou à la télévision, mais qui ne représentent qu'une partie des films que nous ne verrons jamais.

LÉNINE EN POLOGNE, de Serge Youtkévitch (URSS)

Le cinéaste russe, qui a presque participé à cinquante ans de communisme, trace un portrait prodigieux du grand chef révolutionnaire. Son action politique et sociale n'est pas cachée. Mais Youtkévitch rend à Lénine ce que nous connaissons trop mal de lui, son humanisme, son amour de la vie, de la nature, sa gourmandise même.

LES DERNIERS MOIS DE L'AUTOMNE, de Derbeniev (URSS)

Les cinéastes russes seront-ils toujours les seuls à réaliser de grands films avec de bons sentiments ? Seront-ils les seuls à montrer sans mièvrerie une famille, à parler de la force des liens familiaux avec sincérité ? Toujours est-il que le jeune cinéaste Derbeniev trace un admirable portrait de vieillard qui rend visite à ses descendants, et nous fait ainsi découvrir la Moldavie dans ses multiples activités, les hommes et leurs contradictions.

LE PREMIER MAÎTRE, de Mikhailov-Kontchalevsky (URSS)

Au pays des Kirghizes, un jeune instituteur s'efforce d'amener ses anciens compatriotes à accepter la scolarisation de leurs enfants, les nouvelles structures imposées par la Révolution. C'est la lutte entre cet homme de progrès et d'ancêtres traditions qui est décrite. Trop souvent, le cinéma soviétique eut donné entièrement raison à l'instituteur contre les habitants d'une contrée sauvage qui rejettent la nouvelle société communiste. Le film eut été un parfait exemple de réalisme dit socialiste dans le sens habituel du terme, c'est-à-dire négatif à juste titre.

Avec beaucoup de nuances, le cinéaste décrit cette situation presque classique. L'instituteur commet d'énormes erreurs, dont la moindre n'est pas de rejeter toutes les traditions. C'est le prix qu'il faut payer pour parvenir à certains progrès que le cinéaste met admirablement en scène, avec une rigueur, une force étonnantes, malgré quelques séquences un peu trop symboliques.

MAMAIA, de José Varéla (France)

Le cinéaste français, vainqueur du Festival d'Hyères, est allé tourner son film en Roumanie, pays dont il nous révèle la beauté (comme le fit Colpi dans « Codine » dont nous parlons le mois der-

nier). Une jeune femme doit se marier ; elle rencontre les membres d'un orchestre occidental de rock, qui a beaucoup de succès sur la côte roumaine, sent naître une véritable passion pour un membre de l'équipe, mais rejoint son fiancé. C'est la vie, ses frémissements, les instants furtifs d'émotion que nous montre avec un réel bonheur Varéla, malgré quelques maladresses propres à une première œuvre.

SIGNE PARTICULIER : NÉANT, WALKOVER et LA BARRIÈRE, de Jerzy Skolimovsky (Pologne)

Comment vivre dans la Pologne nouvelle ? Comment participer, un peu contre son gré, à la construction d'une société nouvelle ? Comment préserver, dans une société collectivisée, les droits de l'individu ? Comment rester libre ?

Telles sont peut-être les questions que pose Skolimovsky dans ses trois premiers films, qui tous trois sont réalisés dans un style très moderne, avec une caméra très souple qui traque la vie, joués par des acteurs dont les gestes importent plus que les mots.

Et Skolimovsky va peut-être bientôt atteindre le grand public avec son quatrième film, « Le Départ », tourné en Belgique, et qui vient d'obtenir le Grand Prix au Festival de Berlin.

MANUSCRIT TROUVÉ A SARGOSSE, de Has (Pologne)

Une grande fresque, lyrique, baroque. Une prodigieuse histoire, sorte de conte fantastique où chacun raconte l'histoire d'un autre, au point que six histoires se superposent par instant ; un film qui brille par ses qualités poétiques.

L'HOMME AU CRANE RASÉ, d'André Delvaux (Belgique)

Comme le cinéma suisse, le cinéma belge éprouve maintes difficultés à sortir de son isolement. Comme le cinéma suisse, le nouveau cinéma belge demande à vivre, à éclater, à se faire connaître sur le plan international. Comme le cinéma suisse, le cinéma belge est en train de réussir, car de jeunes cinéastes parviennent à réaliser des films, avec de grandes difficultés, sans le soutien des milieux traditionnels. Et dans les deux cas, certains succès connus ou prévisibles vont provoquer un changement d'attitude des milieux traditionnels.

Ainsi André Delvaux, ancien professeur de français, actuellement professeur à l'École de cinéma de Bruxelles, parvint-il à préparer la production de l'« Homme au Crâne rasé » avec un budget restreint, un tiers venant de l'Etat par le truchement du Ministère de l'éducation nationale et de la culture, les deux autres tiers provenant de la télévision.

Son personnage principal est un malade mental, professeur amoureux d'une de ses anciennes élèves et qui vit de ses fantasmes. Une étrange rigueur rend ce film difficile envoutant, par les vertus, en particulier, d'une bande sonore qui compte parmi les plus parfaites jamais proposées.

Freddy Landry



L'épouse de Laclos

tard. Il fit ensuite des stages — toujours dans l'armée — à Strasbourg et à Grenoble, puis à Besançon et à Valence.

En 1777, il obtint un brevet de capitaine et eut quelques succès au théâtre. Malheureusement, l'année suivante il dut se rendre à l'île d'Aix en tant que chargé des fortifications. « Cette île, écrit-il, quel désespoir ! »

En 1781, le 4 septembre, il demanda un congé de six mois pour des « besoins personnels et urgents ». Il fit alors un voyage assez peu connu en Suisse et contracta une « liaison dangereuse » avec une jeune femme de Frauenfeld qu'il prénomma Suzette. « Elle était ravissante, vertueuse, mais finalement son corps eut gain sur sa raison et j'en recueillis tous les avantages. »

Malheur à celui par qui le scandale arrive...

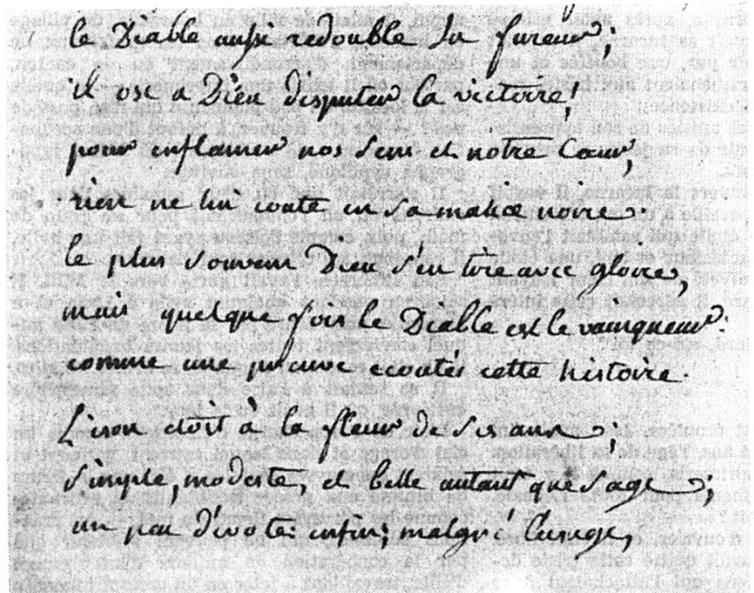
En 1782 — pendant que Jean-Jacques Rousseau rédigeait ses



Laclos, l'auteur des « Liaisons dangereuses »

se sent déshabillé, nu, gêné, face à ce regard d'aigle qui vous poursuit jusqu'au fond de votre lit, jusqu'au fond de votre âme », écrivait Sainte-Beuve.

Il s'agit, à la vérité, d'un roman par lettres. Roman immoral ? a-t-on répété. Il n'en est rien, car l'on peut toujours tirer une vraie morale d'une fausse immoralité. Et André Maurois a raison de prétendre que les « Liaisons dangereuses » sont une « œuvre d'immoralité morale ».



Manuscrit des « Liaisons dangereuses »

Sus... à ceux qui massacrent les piétons

On nous écrit:

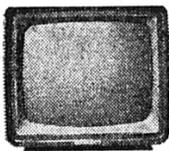
Dans deux récents numéros du «Peuple-La Sentinelle», j'ai lu avec un réel intérêt tout d'abord l'article nécrologique de M. Meylan à l'occasion du (véritable) meurtre dont furent victimes M. et M^{me} Galland, de Neuchâtel — puis les réflexions signées de M. Maléus concernant cette tribu toujours plus nombreuse d'amateurs de vitesse qui provoquent — quoi qu'on en dise — la majorité des accidents. En toute sincérité, on peut admirer M. Meylan de s'être retenu, dans tous ses considérants, d'invoquer ce qu'il pense de la stupide conductrice qui a si délibérément fait passer un couple de paisibles piétons — car, ceux-là, c'en était, des paisibles — de vie à trépas. Personnellement, j'aurais eu de la peine à me retenir d'affirmer mon mépris à l'égard d'une telle insouciance. Et je ne voudrais pas être son... assistant au procès que son acte lui attirera. Drôle de charge, en réalité, de tâcher de trouver des excuses à tant de désinvolture... En revanche, je sous-

cris sans aucune réserve aux opinions développées par M. Maléus, surtout lorsqu'il critique — et n'accepte pas, ce qui est important — ces thèses où le défenseur d'un de ces meurtriers de la route spéculait sur le passé de l'accusé, son repentir et toutes autres excuses... auxquelles il faut absolument faire comprendre aux conducteurs qu'ils devraient y penser avant le drame qu'ils ont occasionné, et non pas après. Je connais personnellement bon nombre de conducteurs — conductrices, hélas, aussi — qui ont un de ces drames à leur... actif, qui ont récupéré leur permis de conduire et qui ont oublié aujourd'hui leurs méfaits. Si vous en connaissez, eh bien ! essayez de leur en parler, de ce « coup dur »... et vous serez édifiés.

Depuis le douloureux cas des époux Galland, une autre de ces conductrices, et pour des motifs difficiles à expliquer, a bousculé une vieille dame plus qu'octogénaire qui circulait très tranquillement sur un trottoir. Cette victime absolument innocente de ce qui lui est arrivé souffre

sur un lit d'hôpital et l'on ne sait encore comment elle s'en sortira. Et combien d'autres cas, dont nos journaux allongent la liste en nous renseignant jour par jour. On punit comme ils le méritent ceux qui sont attrapés en ayant bu de l'alcool plus que normalement. Mais, ceux qui — de sang-froid — se livrent à des excès de vitesse bénéficient trop souvent du sursis et de simples contraventions. Aussi bien, avec M. Maléus, il faut absolument qu'une répression en rapport avec leurs méfaits soit instituée contre ces fauteurs de la circulation. Et — n'en déplaise à un jeune correspondant de la «Sentinelle» qui, il y a quelque temps, ne s'en prenait au titre de fautifs qu'aux vieux conducteurs qui n'adoptent pas toujours des toutes grandes vitesses et auquel j'avais répondu sans qu'il daigne me contredire ! — constatons en toute objectivité que la grande majorité des auteurs de ces tristes accidents sont de jeunes conducteurs dont l'inexpérience flagrante dépasse le courage... bien mal placé. Si la conductrice B.E. du Vully avait circulé seulement un peu moins rapidement... la famille Galland continuerait aujourd'hui de vivre les beaux dimanches que M. Meylan a invoqués avec tant d'émotion ! Oui, trois fois oui, M. Maléus, ils sont nombreux tous ceux qui souscrivent à la conclusion de votre article et qui applaudissent à ceux qui ont le courage de l'énoncer telle que vous l'avez dite.

B. Roulet



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Mardi 1^{er} août 1967
SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Bonjour les enfants. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Les enfants du beau voyage. 20.00 Soir de fête. 20.15 Aujourd'hui la Suisse... 21.15 La Suisse qui chante. 22.00 Son et flamme. 22.30 Inf. 22.35 Oratorio profane.
Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «L'île au Trésor», feuilleton. 20.30 Hier et aujourd'hui. 21.30 Vie musicale. 21.50 Encyclopédie lyrique. 22.25 Piano. 22.35 Anthologie du jazz.
BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15, 16.05 Lecture. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.20 Ondes légères. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 1^{er} Août à Bienne. 20.15 Exposé. 20.30 Allocations - Mus. - Place. 21.15 Chœurs. 21.45 «livre blanc» de Sarnen. 22.00 Mus. suisse. 22.15 Inf. 22.25 Ensembles champêtres.

Mardi 2 août 1967
SOTTENS. — 6.30 Bonjour à tous ! 6.15 Inf. 6.30 Roulez sur l'or ! 7.15 Miroir-première. 7.30 Roulez sur l'or ! 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 A votre service ! 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Spécial-vacances. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.35 10-20-50-100 ! 12.45 Inf. 12.55 «L'île au Trésor», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles... ou presque ! 14.00 Miroir-flash. 14.05 Réalités. 14.30 Romandine, terre de poésie. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi.
Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Joyeux réveil. 6.50 Méditation. 7.05 Chron. agricole. 7.10 Mélodies pop. 7.30 Automobilistes. 8.30 Concert. 9.35 Entracte. 10.05 Mélodies pop. 10.45 Fanfare. 11.05 Emis. com. 12.00 Tango. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Solistes. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Pages de Fauré. 15.05 Chants et piano.

A la TV romande

Mardi 1^{er} août 1967
 18.45 Bulletin. 18.50 Magazine. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 «Les Survivants», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.15 Allocations de M. Bonvin. 20.25 Rencontre avec Fr. Fauquex. 21.05 De Valère à Tourbillon. 21.35 «Zéro Heure, Gare centrale», film. 22.25 Vauvancus: 1^{er} Août. 22.45 Téléjournal. 22.55 Feux de joie.

Mardi 2 août 1967
 14.00 Télé-Bac.

A la TV française

Mardi 1^{er} août 1967
1^{re} chaîne. — 18.30 Séquence du jeune spectateur. 19.05 Jeu de mots. 19.25 «Rue barrée», feuilleton. 19.40 Suivez le guide. 20.00 Actualités. 20.30 «Le Jeu des Vacances», film. 22.20 Grands maîtres de la mus. 22.45 Actualités.
2^e chaîne. — 19.45 Jeu des trésors. 19.55 Actualités. 20.05 «La Vie commence à Minuit», feuilleton. 20.30 «Le Chevalier de Maison-Rouge», film. 21.40 «Don Quixote», film.

Mardi 2 août 1967
1^{re} chaîne. — 12.30 Roy Rogers. 15.00 Actualités. 14.00 Radio-Télé-Bac.

ALMANACH DE LA CROIX-ROUGE SUISSE POUR 1968

Des conseils de premiers secours en cas d'urgence ou d'accident soigneusement mis au point par la Commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage ouvrent la nouvelle édition pour 1968 du populaire Almanach de la Croix-Rouge suisse. Sous sa nouvelle couverture fleurie de rouge et de blanc, l'Almanach de la Croix-Rouge vous apporte, avec une mise en pages modernisée elle aussi, tous les renseignements intéressants la mère de famille soucieuse de la santé des siens. A côté d'articles consacrés aux professions médicales ou paramédicales comme aux nécessités sanitaires du monde moderne, vous y trouverez, avec quatre beaux poèmes de René-Louis Pichaud saluant les saisons de l'an, des chroniques des champs et de la nature, l'évocation de figures pittoresques de jadis, et, pour les philatélistes, la suite et le supplément du catalogue des timbres de Croix-Rouge. Cette 45^e édition de l'Almanach de la Croix-Rouge suisse est illustrée de nombreuses photos en pleine page et de deux pages en couleurs, dont l'une reproduit un magnifique bois gravé de l'artiste bien connu pour ses études des bêtes sauvages de nos pays, Robert Hainard.
 Editions: Almanach de la Croix-Rouge suisse, Nordring 4, Berne.

Plus d'un phénix est né de ses cendres et est resté enfermé dans l'urne.

OFFRES D'EMPLOI

L'entrepôt régional La Chaux-de-Fonds



cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

pâtissier boulangier-pâtissier

ainsi que

personnel féminin

pour ses machines d'emballage de fruits et légumes et de produits de boulangerie

Se présenter ou faire offres par écrit au Service du personnel, rue du Commerce 100, à La Chaux-de-Fonds (tél. 3 51 51).



Grand choix de fleurs Gerbes Plantes Couronnes

SERRE 81 Tél. (039) 2 12 31

PRÊTS



Ouvert le samedi matin

Discrets Rapides Sans caution

BANQUE EXEL

Avenue Léopold-Robert 88 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 3 16 12

ARTICLES HYG.

1^{re} qual., 12 p. 4.50; lubrifié, 12 p. 6.50; assort., 24 p. 10.— Expéd. discrète et rapide par F. Widmer, case 54, Grand-Rue,

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes Achat, vente échange — Librairie place du Marché, tél. 2 33 72

FIBRES DE VERRE S. A., LUCENS (VD)

cherche

Ouvrier sur métaux précieux

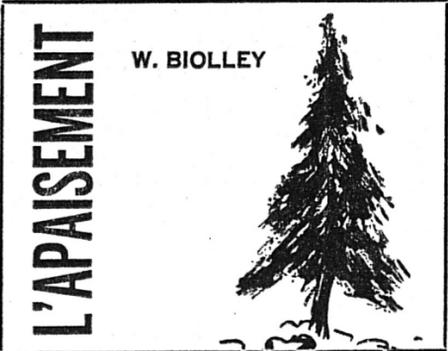
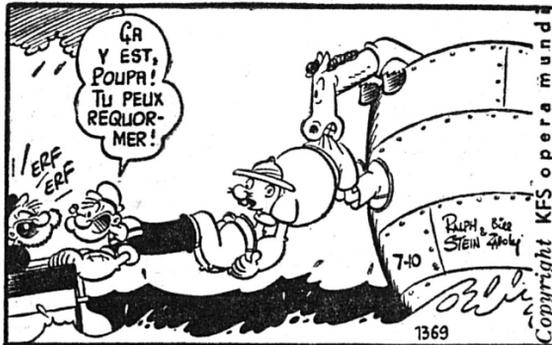
en vue de façonnage de métaux fins et de montage de filières en platine.

Formation assurée même pour apprenti.

Poste de confiance ouvrant possibilités de salaire élevé et de promotion.

Visite préalable nécessaire après accord téléphonique: N° (021) 95 85 71. Frais de déplacement remboursés.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



Quand Jules Vinot était en veine de philosophie, il lui arrivait de dire :

— Il n'y a pas de question sociale, il n'y a que des estomacs !

Des années vécues en cette compagnie, il ne restait à Jean qu'un souvenir confus où surnaissait une impression persistante d'écoeurement.

La maison qu'il habitait alors était une grande maison noirâtre, au fond d'une impasse, à quelques pas d'une rue bruyante.

L'atelier, sombre, donnait sur une cour encombrée de chars et de véhicules où le soleil ne luisait jamais. En y pénétrant, on avait l'impression d'entrer dans un puits. Pendant la journée, on y entendait le tapage d'un charbon, les vociférations qui s'échappaient d'un cabaret borgne

faisant vis-à-vis à l'imprimerie, la lamentation d'un accordéon ou d'un orgue de Barbarie, la complainte nasillardes de chanteurs de carrefours, le vacarme de gens avinés quittant le café pour régler une querelle, les reproches criards de femmes qui, un poupon sur les bras ou traînant des marmots après leur jupe, venaient faire une scène à leur homme... Toutes les misères de la rue, les tristesses des ménages, où l'homme se conduit mal, semblaient aboutir naturellement à ce carré louche, qui tenait à la fois de place publique et de l'allée de maison ouverte à tout venant et emplie de querelles.

La nuit venue, la boutique du charbon fermée, les volets de l'imprimerie clos, le carré s'emplit d'une ombre épaisse que trouaient à peine la clarté jaunâtre d'un réverbère et le rougeoyer de la lanterne du bouge. Chars, chariots, brouettes, revêtant des apparences de bêtes apocalyptiques, tendaient les longs bras avides de leurs timons, de leurs limonnières ou de leurs brancards. Dans cet entremêlement de choses fantasmagoriques, on percevait des frémissements et des souffles, de rapides colloques, des prières, des supplications, des sanglots, des jurons, quelquefois des cris d'agonie, plus souvent des hoquets, des râles d'ivrognes et, de temps à autre, l'irruption d'une ronde d'agents faisant une descente chez le mastroquet, les cris de résistance et de menace des individus arrêtés dans une rafle, le bruit d'une bagarre, toute une rumeur angoissante de boue d'égoût remuée qui montait jusqu'à la mansarde où couchait Jean.

Lorsque, délivré de sa besogne exténuante, arraché aux vulgarités de son entourage, il cher-

chait la solitude de sa mansarde pour y goûter un repos bienfaisant ou pour s'y livrer aux rêveries de l'adolescent qui sent sourdre en lui la sève printanière, son cœur se gonfler et son cerveau s'élargir ; lorsque, après avoir grimpé ses six étages et ouvert sa lucarne, il aspirait à pleins poumons l'air pur, une bouffée et une clameur d'en bas le ramenaient aux tristes réalités de sa misérable existence.

Ce qui lui restait des années de son apprentissage, c'était le souvenir de sa jeunesse penchée sur une bouche d'égoût.

Heureusement, à travers la lucarne, il voyait scintiller une étoile, pareille à un œil affectueux et compatissant, une étoile qui semblait l'envelopper d'un regard protecteur et ami, une étoile à laquelle, dans la naïveté de son cœur n'ayant connu qu'une tendresse, il adressait cette interrogation suppliante :

— Bon papa Ginglard, est-ce toi ?

Les années s'étaient écoulées. Jean avait fini par atteindre dix-huit ans, l'âge de sa libération. Il était sorti de l'imprimerie, comme il y était entré, avec ses vêtements pour toute richesse. Mais que lui importait ?

Il avait son livret d'ouvrier, et il était libre. Avec quelle joie, il avait quitté cette triste demeure, rompu les liens qui l'attachaient à ce mauvais lieu en lequel avait croulé sa jeunesse ! Libre, dégagé de toute entrave, le monde lui appartenait, croyait-il.

Et, aussitôt après avoir amassé un léger pé-

cule, il avait commencé son tour de France.

Grâce à cette merveilleuse organisation qui fait des travailleurs du Livre une immense famille dont tous les membres se doivent un mutuel appui, il allait de ville en bourgade, de village en hameau, s'arrêtant dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement ou de canton, partout où il existe une imprimerie — et quelle est la localité un peu peuplée qui n'en possède pas ? — sûr d'y trouver, à défaut d'une occupation temporaire, le « viatique » dû à tout typographe syndiqué, sans ouvrage.

Il s'arrêtait une ou deux semaines dans les endroits où on l'embauchait pour un coup de main, puis, comme l'oiseau ayant fait une halte, il reprenait ses courses capricieuses.

Son itinéraire l'avait porté vers le Midi. Il séjourna pendant quelques mois à Lyon et à Marseille, puis, attiré par le phare de Paris auquel convergent toutes les jeunes imaginations, il s'y était rendu, au risque de se brûler les ailes.

Il se sentait à l'aise dans cette atmosphère enfiévrée, où il avait vu le jour.

L'air de Paris, chargé d'électricité comme un ciel d'orage et dans lequel couvent, germent et éclatent ces œuvres géniales et étranges — fleurs de bitume aux grâces troublantes et attirantes comme les perverses fleurs du mal, — ces créations sublimes, qui ne peuvent s'obtenir que par la coopération de milliers d'intelligences d'élite, travaillant à jeter en un creuset immense les métaux de l'Idée pour en faire ressortir la Forme épurée, l'air de Paris convenait à son tempérament.

(A suivre.)

UNE BONNE PUBLICITÉ Le Peuple — La Sentinelle

En cas de décès adressez-vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6, tél. jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires — Cercueils
 Transports auto — Prix modérés

Chronique chaux-de-fonnière

ÉTAT CIVIL

31 juillet 1967

Naissances

Dumont Gilles-Roger, fils de Willy-Roger, garagiste, et d'Axelle-Madeleine née Flückiger.
Courvoisier-Clément Christine, fille de Fernand-Marcel, horloger, et de Jeannine-Betty née Huguenin-Virchaux.

Décès

Inglin René-Martin, ouvrier, né le 13 mars 1901, époux de Camille-Marthe née Müller (Concorde 42).
Dubois-dit-Cosandier née Amstutz Claudine-Andrée, née le 10 mars 1933, commerçante, épouse de Roland (Grande-Rue 23).
Maire Mirielle-Colette, née le 9 avril 1946, employée de bureau (Le Cachot 41).
Osellini Narciso, né le 7 mai 1947, comptable, célibataire (Billodes 63).

Vu... Lu... Entendu...

Le memento de Montana nous apprend qu'on peut lire à la réception d'un hôtel:

«Soyez aimables avec notre personnel. Il est plus facile de trouver de nouveaux clients que de nouveaux employés.»
Si non è vero...

EXPLOSION ET DÉBUT D'INCENDIE. — Une explosion s'est produite lundi après midi dans la chaudière du chauffage central de l'immeuble 68, avenue Léopold-Robert. Un début d'incendie s'ensuivit, qui fut très rapidement maîtrisé par les premiers-secours. Les dégâts sont minimes.

CARNET DU JOUR

Cinéma

CORSO: 20.30, «Je te tuerai!».
EDEN: 20.30, X-17 Top secret.
PALACE: 15.00 et 20.30, «Les Nerfs à vif!».
17.30, «En avant la Musique».
PLAZA: 20.30, «Le Délinquant involontaire».
RITZ: 20.30, «Blonde défile FBI!».

Divers

MUSÉE DES BEAUX-ARTS: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00
MUSÉE D'HORLOGERIE: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00

Pharmacie d'office

Pharmacie Carlevaro, av. Léopold-Robert 81, (Dès 22 h., appeler le No 11.)

Le glaive aveugle a retrouvé la vue, et maintenant il blesse avec un plaisir déçu.

Malheureusement, ce n'est pas seulement à l'église qu'on fait signe quand il faut se mettre à genoux.

Plus d'un supporte les conséquences d'actions devant lesquelles il a reculé.

CHRONIQUE LOCLOISE

A propos de «chicaneries administratives et policières»

DE L'OPPORTUNITÉ DES CONTRÔLES

Sous la signature P. K., le correspondant de «L'Impartial», au Locle s'en prend aux agents de la police qui firent un contrôle des permis et des organes des voitures juste le jour de la rentrée des vacances. Il écrit: «Nous n'aurons pas l'outrecuidance de mettre en doute l'opportunité de telles mesures...» et le reste de l'article s'attache à démontrer que ces contrôles n'étaient pas opportuns!...

Les accidents mortels se multiplient. Rentrer à la maison au soir d'une journée passée sur les routes devient un miracle. La Société pour l'étude de la prévention des accidents et nos polices locales et cantonales font de grands efforts pour essayer de faire diminuer le nombre des catastrophes routières. Ce travail est délicat et ne va pas toujours sans quelque inconvénient pour les automobilistes. Il convient donc d'encourager nos polices dans leurs efforts et de ne pas les critiquer pour des brouilleries.

Il nous paraît que c'est à la police seule de juger l'opportunité ou de l'inopportunité d'un contrôle. L'efficacité est seule déterminante. Si, par hasard la police avait fait, dimanche soir un de ces contrôles «inopportuns» à la sortie du Locle, la catastrophe

du Crêt-du-Loclc n'aurait pas eu lieu.

Quant à nous nous serions plutôt enclins à demander d'avantage de contrôles, par une police en civil. Nous envisagerions également un Code pénal de la route, avec des sanctions appropriées aux conditions actuelles du trafic routier et à la nécessité de frapper fort les incorrigibles alcooliques du volant et tous ces conducteurs qui pilotent leurs voitures commecome des chars d'assaut. Bien sûr que ces mesures ne paraîtront pas toujours «opportunes» à certains, mais il faut bien constater que si la police doit intervenir de plus en plus dans le trafic routier la faute en est uniquement aux conducteurs négligents, aux fous du volant et autres matamores qui mettent journellement la vie des automobilistes raisonnables en danger, sans compter celle des piétons.

Tâchons donc d'être compréhensifs et ne rouspétons pas s'il faut attendre une dizaine de minutes après avoir roulé toute la journée librement!

A. C.

LE LOCLE: Il n'avait qu'un permis d'élève! — A la suite de la tragédie du Crêt-du-Loclc, on a appris qu'un des conducteurs, M. Narcisse Osselin, 20 ans, n'était au bénéfice que d'un permis d'élève conducteur et n'était pas accompagné.

EN RENTRANT DE VACANCES. — Deux habitants de La Chaux-de-Fonds qui rentreraient de vacances à moto ont fait une violente chute à l'entrée de notre ville, au rond-point Klaus. Heureusement que le conducteur et sa passagère étaient protégés par leurs casques, aussi s'en tirèrent-ils sans grand mal. Pourtant M. B., le conducteur, est blessé à la jambe gauche, tandis que sa compagne se plaignait de douleurs dans les reins. Tous deux ont été hospitalisés au Locle.

NOMINATION ET AUTORISATION. — Le Conseil d'Etat a nommé M. Francisco Delgado, originaire du Portugal, aux fonctions de directeur de l'Office d'orientation scolaire et professionnelle de notre ville.

D'autre part, M. François-Xavier Consolini, originaire de Roche-d'Or (Berne), domicilié au Locle, est autorisé à pratiquer dans le canton en qualité de médecin.

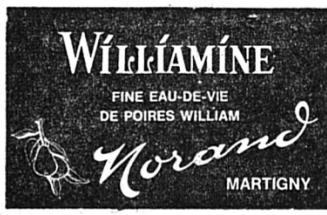
Le 1^{er} AOÛT AU LOCLE. — Ainsi que nous l'avions dit, cette fête sera simple et pourtant elle est bien préparée! Après la sonnerie des cloches à 20 h., la population est invitée à se rendre à la place du Technicum où après l'introduction du président du Comité du 1^{er} Août, M. Paul Huguenin, ce sera M. Roger Nordmann qui prononcera le discours patriotique... Un grand feu sera allumé. On entendra notre musique ouvrière La Sociale et la Chorale du Verger, et cette cérémonie se terminera par un feu d'artifice.

UNE CYCLISTE SE FRACTURE LE CRANE. — Samedi, à 11 h. 10, une cycliste, M^{me} Charlotte Iff, descendait la rue Girardet; arrivée à un stop, elle ne put s'arrêter, les freins de son vélo ne fonctionnant pas. Entraînée par la vitesse, elle heurta successivement le trottoir et un mur puis tomba sans connaissance sur le sol.

Secourue tout de suite, M^{me} Iff a été transportée à l'hôpital, souffrant d'une fracture du crâne.

TAMPONNEMENT. — A 18 h., lundi, à la rue du Marais, au carrefour, près de l'ancien temple Allemand, une voiture en ralentissant fit la présélection pour prendre la rue de la Chapelle; une voiture française ne comprenant pas la manœuvre tamponna la première auto. Dégâts matériels.

REFUS DE PRIORITÉ. — A 17 h. 40 au Col-des-Roches, route Les Brenets-France, à la sortie du tunnel, une voiture française n'a pas accordé la priorité à une auto des Brenets et ce fut le choc. Là aussi, il n'y a que des dégâts matériels.



CHRONIQUE JURASSIENNE

FRINVILIER: Blessé à cyclomoteur. — Alors qu'il circulait à cyclomoteur au-dessus de Frinvilier, hier aux environs de midi, M. J. Pignolet, de Reuchenette, a fait une chute. Il a été hospitalisé, souffrant d'une blessure à la tête.

CORGEMONT: Arrestation. — La police a arrêté hier un homme de 19 ans qui s'était enfui de la maison de rééducation de la Montagne-de-Diesse.

BIENNE: Fête nationale anticipée! — «Les Biennois ont célébré la «Fête nationale» la veille du 1^{er} août, ainsi que le veut la tradition. Les allocutions de circonstance ont été prononcées en allemand par le président de la ville, M. Fritz Staehli, et en français par M. R. Fell, directeur de l'Office du tourisme. Un grand feu d'artifice lacustre est prévu pour mardi soir.

LES BREULEUX: Chute. — Circulant en vélo au Cernil, M^{lle} Jocelyne Erard, 16 ans, a fait une chute dans un virage. Elle souffre d'une très forte commotion.

SAINT-IMIER: LA FÊTE NATIONALE

Et s'il pleuvait ce soir?

Nous apprenons que si, contre toute attente, le mauvais temps devait faire son apparition au soir du 1^{er} Août, la manifestation commémorative aura lieu à la Salle de spectacles à Saint-Imier, également dès 20 h. 15. Le cortège serait supprimé et la population se rendrait directement à la Salle de spectacles, pour y entendre le message du conseiller d'Etat Simon Kohler, conseiller national, et les productions du Corps de musique et des sociétés de chant: chœur mixte Sainte-Cécile, chœur mixte Chanson d'Erguel et les chœurs d'hommes Union chorale et Männerchor Harmonie Erguel. La distribution des flambeaux comme le grand feu d'artifice serait renvoyés à une date ultérieure; cette dernière serait annoncée à la population par haut-parleur, le jour H. En attendant, songeons à notre Fête nationale sous un ciel étoilé.

Ultime répétition

Organiser une manifestation comme celle du 1^{er} Août, réunir les membres des sociétés y prenant une part active, est assez difficile en période de vacances générales. Mais avec beaucoup de bonne volonté, nos sociétés de chant se rencontreront pour une ultime répétition dans l'accueillante salle du bâ-

MOUTIER: Issue fatale. — M^{me} Alice Roux-Delachaux, qui avait fait une chute dans son appartement il y a environ deux mois, vient de succomber à l'hôpital des suites de ses blessures. M^{me} Roux était âgée de 95 ans.

Moutier—Moscou en moto. — M. Gérard Wagner, 24 ans, chef de cuisine à Moutier, vient d'effectuer avec sa motocyclette de 600 cmc. le trajet Moutier—Moscou et retour, soit au total 7212 kilomètres. Sur 1500 participants au Rallye motocycliste européen, Gérard Wagner, seul Jurassien a obtenu la sixième place. S'il est heureux de ce résultat, il l'est moins de sa visite à Moscou où, devait-il nous déclarer, j'ai dû laisser ma machine sous surveillance et utiliser les transports publics pour visiter la ville.

(w)

CRÉMINES: Tombé d'une galerie. — André Schaer, 6 ans, a fait une chute de 4 m. 50 de la galerie de l'appartement sur l'asphalte. Il a été transporté à l'Hôpital de Moutier, avec une fracture de la jambe et une plaie ouverte à la tête. (w)

timent des Rameaux, mardi soir, 1^{er} Août à 19 h. 30. C'est M. Martial Dubail qui dirigera les sociétés de chant Chanson d'Erguel, Sainte-Cécile, Union chorale et Harmonie Erguel, dont les fidèles chanteuses et chanteurs se feront un plaisir de se retrouver aux Rameaux et de se faire entendre ensuite sur la place du Marché.

Merci pour votre obole!

Au passage du cortège du 1^{er} Août, vous jetterez votre piécette dans le drapeau rouge à croix blanche, que porteront des jeunes gens. Ce sera votre obole, le témoignage de votre générosité. Elle permettra de couvrir en partie les frais d'organisation de la Fête nationale à Saint-Imier. Vos deniers seront reçus avec le sourire juvénile des enfants, avec la reconnaissance des aînés. Ils procureront joie et plaisir à celles et à ceux qui recevront le flambeau lumineux et admireront le grand feu d'artifice, lumières d'espérance et de foi en l'avenir.

N'hésitez pas, jetez joyeusement votre contribution au passage du cortège, pour le plaisir de tous. Associez votre geste à celui des sociétés participant activement à la manifestation à titre bénévole pour le seul plaisir de réjouir les cœurs!

Et de tout cœur, merci à tous!

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Football La Chaux-de-Fonds jouera samedi à Sochaux

S'il y a une semaine que l'entraînement a repris pour les Chaux-de-Fonniers au stade de la Charrière, ce fut cependant hier soir la première séance où le nouvel entraîneur Jean Vincent a pu compter sur tous les hommes que ses dirigeants lui ont mis à disposition. En effet, Baeni, Milutinovic et Zappella sont rentrés

de vacances et ils ont commencé sérieusement leur travail.

Le programme des matches d'entraînement a été établi. Ils débutera samedi 5 août, à Sochaux. Le lendemain, La Chaux-de-Fonds jouera à Menziken contre Baden, le 9 août au stade des Jeanneret au Locle, le 12 août à Moutier et enfin le 13 août à Nyon contre Servette.

Natation Records suisse et du monde battus

Un quatrième record suisse a été battu lors du tournoi des six nations à Lisbonne. Dans le 4 fois 100 m. libre féminin, l'équipe helvétique, deuxième, a été créditée de 4'33"7. L'ancien record avait été établi à Oslo, le 31 juillet 1966 en 4'36"7.

● Trois records du monde ont été ajoutés à la liste déjà copieuse des records mondiaux battus à Winnipeg depuis le début des Jeux panaméricains. L'Américaine Claudia Kolb a nagé le 200 m. quatre nages en 2'25"5 (ancien record 2'26"1), alors que la Canadienne Elaine Tanner a couvert le 100 m. dos en 1'07"1 (ancien record 1'07"3) en prenant le départ du relais 4 fois 100 m. quatre nages, gagné par les Etats-Unis en 4'30". Enfin, les

Américaines Moore (1'08"8 en dos), Ball (2'2" aux 200 m. en brasse), Daniel (3'29"2 aux 300 m. en papillon) et Fordyce (1'00"8 pour les 100 m. libre) l'emportaient en 4'30", battant aisément de 3"9 le record de la spécialité détenu par l'équipe des Etats-Unis depuis les Jeux olympiques de Tokyo.

● Au cours des épreuves de natation de la 4^e Spartakiade, le Soviétique Alexandre Gordeev a égalé le record d'Europe du 100 m. papillon en couvrant la distance en 58"5. Le record d'Europe est détenu depuis le 7 août 1965 à Split par le Yougoslave Depolo. Le record du monde appartient à l'Américain Mark Spitz avec 56"3.

Cyclisme Le champion suisse KOECHLI suspendu puis sélectionné

Réuni à Schaffhouse, le Comité national du cyclisme a pris les décisions suivantes:

Le champion suisse Paul Koechli a été suspendu du 3 au 15 août pour indiscipline vis-à-vis de son directeur sportif Oscar Plattner au Tour de l'Avenir. Peter Atzli a reçu un sévère avertissement pour conduite répréhensible au Tour de l'Avenir également (réclamation contre un commissaire).

En vue des championnats du monde sur route, ont été présélectionnés: Koechli, Atzli, Biolley, Faessler, Kur-

mann, Ruesser, E. Spahn et Rub. Deux de ces coureurs seront éliminés après le championnat suisse, le 20 août. La sélection des professionnels se fera après le Tour du Tessin, celle des pistards après les championnats suisses.

● A Lanciano, le champion du monde Giuseppe Beghetto s'est adjugé le titre de champion d'Italie de vitesse professionnels en battant en trois manches l'ancien champion du monde de la spécialité Maspes.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

NOMINATIONS A L'UNIVERSITÉ. — Dans sa séance du 26 juillet 1967, le Conseil d'Etat a nommé: le citoyen J.-P. Amiet, docteur ès sciences, domicilié à Heidelberg (Allemagne), en qualité de professeur ordinaire de physique théorique à la Faculté des sciences; le citoyen E. Jeannot, docteur ès sciences, domicilié à Saint-Blaise, en qualité de professeur extraordinaire de physique à la Faculté des sciences; le citoyen M. Gsteiger, docteur ès lettres, domicilié à Peseux, en qualité de chargé de cours à la Faculté des lettres; le citoyen H.-A. Gold, docteur ès sciences, domicilié à Cheseaux s/Lausanne, en qualité de chargé de cours de chimie organique à la Faculté des sciences; le citoyen E. Schule, docteur ès lettres, domicilié à Crans s/Sierre, en qualité de chargé de cours à la Faculté des lettres; M^{me} Cécile Baillod-Winterhalter, domiciliée au Locle, en qualité de lecteur de langue russe à la Faculté des lettres.

NEUCHÂTEL: De l'ordre à Monruz. — La police a pris d'énergiques mesures après la vague de désordres provoqués par de jeunes voyous qui sévissaient ces derniers temps à la piscine de Monruz: des agents en costume de bain, secondés par des membres de la Société de sauvetage, exercent une surveillance permanente et efficace, quoique discrète. Un des chahuteurs qui avaient malmené, la semaine dernière, un garde Securitas, a été arrêté. Les trois sauveteurs qui s'étaient abstenus d'intervenir lors des récents chahuts ont été renvoyés.

L'INSPECTEUR CANTONAL DES FORÊTS PREND SA RETRAITE. — La chancellerie d'Etat communique: «Parvenu à la limite d'âge, M. Paul-E. Farron, inspecteur cantonal des forêts, a quitté ses fonctions le 31 juillet. Le Conseil d'Etat lui a exprimé ses remerciements et ses vœux et lui a remis un souvenir aux armes de la République au cours d'une réunion présidée par le chef du Département de l'agriculture.»

NEUCHÂTEL: Le feu à l'Institut de géologie. — Aux environs de 20 h. 35, un incendie a éclaté hier à l'Institut de géologie, à la rue Emile-

Argand 11. Heureusement, grâce à la prompt intervention des premiers-secours, le sinistre put être circonscrit au bout d'une heure. Les dégâts sont importants, mais ils ont été limités au strict minimum par les hommes du major Bleuler. Les causes de l'incendie restent à déterminer. Pour l'instant, on suppose que la foudre est la responsable.

CRESSIER: Le sac est retrouvé. — Nous annonçons hier la mésaventure de cette famille neuchâtelaise qui, en visite à Cressier, avait oublié au bord de la route un sac contenant 5600 fr., sac qui avait disparu. Un jeune homme qui avait pris soin du sac l'a rapporté hier au bureau communal, après avoir lu l'histoire dans les journaux. Il a été récompensé.

Consommateurs: surveillez les prix des abricots!

L'Office fédéral du contrôle des prix communique: la récolte des abricots en Valais a débuté la semaine dernière, elle dépasse actuellement déjà les 200 000 kilos par jour.

Le temps particulièrement chaud ces derniers jours a activé la maturité de ces fruits de sorte que la cueillette ira en augmentant très rapidement. Afin de donner satisfaction aux consommateurs, des soins accrus seront donnés pour assurer une bonne qualité marchande à l'abricot du pays. Ainsi que les années précédentes, des prix de vente maximums uniformes ont été prescrits pour toute la Suisse, lesquels s'élèvent pour la vente aux consommateurs à: Classe de qualité I: 1 fr. 95 le kilo net; 1 fr. 70 le kilo brut pour net (en plateaux). Classe de qualité II: 1 fr. 50 le kilo net; 1 fr. 35 le kilo brut pour net (en plateaux). Classe de qualité IIb (abricot à confiture): 1 fr. le kilo net; 0 fr. 90 le kilo brut pour net (en plateaux).

Ces prix de détail sont des maximums qui doivent être appliqués jusque dans les régions les plus éloignées de nos montagnes, tout comme dans les stations de villégiature.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

USA: Démocrates contre Johnson

« Une victoire écrasante des républicains en 1968 paraît probable », déclarent une cinquantaine de personnalités démocrates, dans une lettre au président Johnson, à qui ils demandent de ne pas se présenter aux élections de l'an prochain. Ils estiment, en effet, qu'une prompte décision en faveur d'un retrait (de la candidature du président Johnson) pourrait assurer la victoire d'un autre candidat démocrate, si elle réussissait à rétablir l'unité du parti.

Le texte de cette lettre a été distribué aux journalistes par le comité « pour Kennedy-Fulbright », qui est en faveur d'une équipe comprenant le sénateur Robert Kennedy, pour la présidence, et le sénateur Fulbright, de l'Arkansas, pour la vice-présidence. On rappelle, toutefois, que le sénateur Kennedy a répudié à plusieurs reprises les efforts déployés en sa faveur par ce comité new-yorkais.

Conférence de presse

Le président Johnson a rejeté hier, au cours d'une conférence de presse

improvisée, la thèse du secrétaire général de l'ONU, U Thant, selon laquelle Hanoi mène au Vietnam une guerre d'indépendance nationale. Les Etats-Unis peuvent simultanément poursuivre la lutte au Vietnam et mener à bien les programmes de la « Grande Société », a affirmé le président Johnson, réfutant ainsi certaines critiques adressées au gouvernement. M. Johnson a d'autre part rejeté les accusations de M. G. Romney, gouverneur du Michigan, selon lesquelles il avait tardé à envoyer des troupes fédérales à Détroit. M. Johnson a confirmé qu'il compte participer dans un avenir plus ou moins proche à une nouvelle réunion « au sommet » des sept pays engagés dans le conflit. Enfin, il s'est refusé à tout commentaire à propos de la lettre qui vient de lui être adressée par une cinquantaine de démocrates lui demandant de ne pas se présenter aux prochaines élections.

La « fièvre noire » atteint Milwaukee

Des troubles raciaux ont éclaté lundi dans le quartier noir de Milwaukee (Wisconsin). Les désordres ont fait jusqu'à présent deux morts: un agent de police et une femme qui n'a pas été identifiée.

Outre ces deux morts, on compte déjà 53 personnes hospitalisées dont 12 agents de police.

Le maire de la ville a déclaré un état d'urgence à Milwaukee et annoncé qu'il n'hésitera pas à appeler les troupes fédérales en cas de besoin. Il a en outre proclamé le couvre-feu. Le gouverneur de l'Etat a déjà envoyé 900 gardes nationaux à Milwaukee et en tient 500 autres en réserve à proximité de la ville. 180 personnes ont été arrêtées et les pompiers ont dû lutter contre 70 incendies. Un Noir de 55 ans serait inculpé de tentative d'assassinat à la suite de la mort du jeune agent de police.

APRÈS L'ESCLANDRE CANADIEN DE DE GAULLE

Explications officielles françaises

« Prenant acte de cette vague indescriptible d'émotion et de résolution, le général de Gaulle a marqué sans équivoque aux Canadiens français et à leur gouvernement que la France entendait les aider à atteindre les buts libérateurs qu'eux-mêmes se sont fixés », affirme une déclaration du Gouvernement français publiée à l'issue du Conseil des ministres. « Le président de la République, poursuit la déclaration, est rentré à Paris sans passer par Ottawa comme il avait d'abord accepté de le faire. En effet, une déclaration publiée par le Gouvernement fédéral canadien et qualifiant d'inacceptable le souhait que le Québec soit libre, tel que l'avait exprimé le général de Gaulle, rendait cette visite évidemment impossible. « La France ne saurait à coup sûr ni se désintéresser du sort présent et futur d'une population venue de son propre peuple et admirablement fidèle à sa patrie d'origine, ni considérer le Canada comme un pays qui lui serait étranger, au même titre que tout autre. »

« Il va de soi, a conclu le président de la République, que la France n'a aucune visée de direction ni à

fortiori de souveraineté sur tout ou partie du Canada d'aujourd'hui. »

Aucun commentaire n'a encore été publié soit par le bureau du premier ministre des Affaires étrangères au ministère des Affaires étrangères ou sur le sujet de cette déclaration.

Pour régler nos problèmes entre Canadiens, pour montrer que nous restons libres et que nous menons nos propres affaires conformément à nos propres plans, nous n'avons à recourir ni à une révolution, ni à une guerre civile, ni à une intervention extérieure, a déclaré hier en substance M. Lester Pearson, s'adressant à un groupe de jeunes Canadiens d'origine ukrainienne, venus à Ottawa à l'occasion du centenaire de la Confédération. Le Canada a été fondé par l'union de deux races et il ne peut exister qu'ainsi, a ajouté le premier ministre, ce qui implique « l'entière acceptation de la minorité de langue française par la majorité de langue anglaise ». Le fait qu'il existe entre les deux races une différence culturelle et linguistique ne nécessite guère estime le premier ministre, une société politique séparée. Ne laissons pas une excitation passagère obscurcir cette entente, a conclu M. Pearson.

Mesures « sociales » du gouvernement gaulliste

Les principales dispositions de deux nouvelles ordonnances, l'une relative à l'intéressement des salariés aux fruits de l'expansion, l'autre ayant trait à la réforme de la sécurité sociale, ont été adoptées lundi soir par le Conseil des ministres.

Prises au titre de pouvoirs spéciaux délégués au gouvernement pour accélérer la mise en œuvre de sa politique économique et sociale, ces mesures — qui ne seront arrêtées définitivement que le 9 août — visent:

— la première: à affirmer les droits des travailleurs sur l'enrichissement

des entreprises sans que celles-ci ne subissent pour autant un handicap face à la concurrence, particulièrement dans le marché commun;

— la deuxième: à assainir les comptes de la Sécurité sociale et amenuiser, sinon absorber, un déficit qui pourrait atteindre quatre milliards de francs en 1968.

Ces ordonnances, moins « sociales » qu'elles ne paraissent susciteront à coup sûr des oppositions. En effet, elles prévoient notamment, en ce qui concerne la Sécurité sociale, par exemple, une réduction des prestations et une augmentation des cotisations.

MERCİ, MONSIEUR PATTAKOS!

Ce très aimable général Pattakos, cousin d'Athènes de Salazar, Franco et autres Verwoerd, n'est pas seulement un spécialiste du coup d'Etat fasciste, maître ès brimades, tortures et déportations, et diplômé en assassinat des libertés: le voici qui se promet agent de voyages et champion de propagande touristique. Il est vrai qu'il avait déjà « organisé » de très longues vacances pour quelques milliers de ses concitoyens qui ne pensaient pas tout à fait comme lui, A Yaros, et gratuitement... Mais c'est d'autre chose qu'il s'agit aujourd'hui. Une lettre a été adressée aux rédactions des journaux suisses (et même retransmise par l'ATS, s'il vous plaît!) par le Bureau de presse hellénique à Berne, lettre qui offre aux journalistes désireux de visiter l'idyllique Grèce pattakiste le trans-

port gratuit de l'intéressé et de son automobile d'Ancone ou de Brindisi à Corfou, Patras ou Iraklion (Crète) et retour, par les bons soins de la « compagnie Ephyraïdis », ainsi qu'un logement gratuit, avec petit déjeuner, pendant quatre jours, dans un hôtel de première catégorie de n'importe quelle localité grecque. Et voilà! Le Club Méditerranée peut aller se rhabiller. Qui oserait prétendre que l'hospitalité grecque est morte? Bien entendu, l'offre est absolument désintéressée. Aucun rapport avec la désertion des touristes allergiques aux bruits de bottes, désertion qui prive la dictature hellénique d'une appréciable source de revenus. Merci, monsieur Pattakos, ça, c'est des vacances! Comme je vais justement prendre les miennes, je répondrais bien à votre offre si alléchante. Seulement, moi, je

voudrais visiter Yaros, interviewer vos « protégés », demander à mes confrères grecs ce qu'ils pensent de la liberté de presse et de la suppression de leur loterie-caisse de retraite, converser avec quelques militaires des partis de gauche, s'il en reste, etc... Et alors, ça, évidemment... Mais peut-être se trouvera-t-il des confrères moins bornés que moi, qui iront puiser l'inspiration sous vos yeux enchanteurs et en ramèneront de louangeurs articles sur la paix, la liberté et la prospérité helléniques sous la férule fasciste. Quant à moi, je viendrai visiter la Grèce, berceau de la démocratie, lorsqu'elle sera retournée à ses origines, débarrassée de votre présence et de celle de vos sbires. Et tant pis si cela n'est plus gratuit... M.-H. Krebs.

EN QUELQUES LIGNES

● JÉRUSALEM. — Le commandant militaire de la zone d'occupation de Cisjordanie a ordonné l'expulsion de Jérusalem de quatre personnalités arabes de la vieille ville accusées d'avoir tenté d'organiser un mouvement de non-coopération avec les autorités israéliennes.

● ESSEN. — M. Alfred Krupp von Bohlen und Halbach est décédé d'une crise cardiaque provenant d'une maladie incurable. Sa mort ne change rien au processus de transformation du Konzern en société par actions.

● WELLINGTON. — Poursuivant leur tour des pays alliés des Etats-Unis dans la guerre au Vietnam, les envoyés spéciaux du président Johnson, le général Taylor et M. Clifford sont arrivés à Wellington en Nouvelle-Zélande.

● LONDRES. — Le Gouvernement espagnol a refusé d'user de son influence à Alger pour hâter la mise en liberté des deux pilotes britanniques de l'avion de M. Tshombé qui sont détenus depuis plus d'un mois dans la capitale algérienne.

● Kiruna. — Deux fusées porteuses de capsules contenant des instruments scientifiques ont été lancées de la base européenne de recherches spatiales d'Esro, près de Kiruna, dans le nord de la Suède.

● BRIDGETOWN. — Les chefs de l'île d'Anguilla, dans les Caraïbes ont approuvé des propositions en vue de résoudre le conflit avec les îles Saints-Kitts et Nevis, qui se sont séparées il y a deux mois.

● BRUXELLES. — A Veldwezelt, dans la région Hasselt-Maastricht, non loin de la frontière hollandaise, au cours d'une manœuvre de dépassement une voiture néerlandaise a dérapé et a heurté un arbre. Le conducteur a été conduit dans un état alarmant à la Clinique de Bilzen, tandis que sa femme et quatre enfants ont été tués sur le coup.

● ATHÈNES. — Le journal officiel grec a publié lundi une disposition ordonnant à tous les membres du Conseil d'Etat, aux juges, aux fonctionnaires et aux professeurs d'université de prêter, d'ici à la fin du mois, un « serment de loyauté ». Toute personne, dont le serment sera considéré comme « incomplet », sera mise à pied.

● TÉHÉRAN. — Un communiqué commun publié à l'issue de la conférence dite de Ramsar à laquelle participaient l'Iran, la Turquie et le Pakistan affirme que « le retrait des forces israéliennes des territoires arabes qu'elles occupent est une des conditions essentielles du rétablissement d'une paix juste et durable au Moyen-Orient ».

● LAGOS. — La province sécessionniste de Biafra (ex-Nigéria oriental) annonce la saisie des installations de l'entreprise pétrolière Shell-BP qui avait reçu l'ordre de verser pour sept millions de livres sterling de redevances au gouvernement local.

● MONTRÉAL. — Le conseiller fédéral Spuehler, chef du Département politique, a prononcé un discours à la Fête du 1^{er} Août de la colonie suisse au Canada, réunie à l'arène Maurice Richard, à Montréal.

● PNOM PENH. — « D'ici à trois mois au plus, le Cambodge « gèlera » ses relations diplomatiques avec tous les pays qui, ayant proclamé ou non leur respect des frontières actuelles du Cambodge, n'auront pas voulu les reconnaître officiellement », a déclaré hier le prince Norodom Sihanouk.

● LONDRES. — Six passagers ont été tués et plus d'une vingtaine blessés, selon les premiers rapports, lors de la collision d'un express de la ligne Londres-Edimbourg avec un convoi de ciment, hier après midi près de Thirsk (Yorkshire).

● FRANCFORT. — Venant de Budapest via Vienne, M. Miki, ministre japonais des Affaires étrangères, est arrivé lundi soir à Francfort.

● NEW YORK. — Le Congo-Kinshasa a accusé lundi la Belgique d'enrôler des mercenaires dans l'intention de « fomenter de nouveaux troubles » en République démocratique congolaise.

● LONDRES. — La Grande-Bretagne a officiellement réfuté les arguments espagnols — contenus dans un aide-mémoire en date du 3 juillet — selon lesquels le référendum que les autorités britanniques entendent organiser en septembre prochain à Gibraltar serait contraire à l'article 10 du traité d'Utrecht (1713) aussi bien qu'à la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU du 20 décembre 1966.

● SUBIC BAY. — Cent vingt-neuf marins américains ont été tués, 64 blessés et 7 autres sont portés disparus à la suite de la catastrophe survenue samedi dernier à bord du porte-avions américain « Forrestal », annonce-t-on officiellement.

● ATHÈNES. — M. Arvanitakis, ancien ministre grec, appartenant à l'Union du centre, a été condamné lundi par une cour militaire à huit mois de prison pour avoir pris part à une réunion de cinq personnes, sans autorisation de la police.

● ROME. — M. Fanfani, ministre italien des Affaires étrangères, se rendra en visite officielle en Roumanie au cours de la première quinzaine d'août.

Caracas: La liste des victimes s'allonge

Selon le dernier bilan du tremblement de terre survenu samedi soir au Venezuela, 114 personnes ont péri dans la catastrophe. Mais on craint que le nombre réel des victimes soit deux fois plus élevé. Quelque 2000 personnes ont été blessées et il y a 100 000 sans-abri. De source non officielle, on estime même à un minimum de 400 morts et 2500 blessés le nombre des victimes. Le gouvernement a demandé des crédits d'urgence d'un montant total de 430 millions de bolivars (environ 400 millions de francs suisses) pour la construction de nouveaux logements.

Plusieurs immeubles partiellement détruits au cours du tremblement de terre se sont effondrés lundi après midi à la suite d'une nouvelle secousse tellurique qui s'est produite à 14 h. 05 (heure locale). Une autre secousse enregistrée lundi matin avait occasionné de nouveaux dégâts aux bâtiments non encore touchés.

Cela s'est passé dans notre pays

SAAS-FEE: Double chute mortelle. — Deux alpinistes ont dévié lundi dans le massif des Mischabels au-dessus de Saas-Fee. La cordée avait réussi l'ascension du Sudlenz à 4200 mètres et venait d'entreprendre la descente pour rejoindre la cabane du Dom lorsqu'elle roula dans le vide. Les deux alpinistes firent une chute de plusieurs centaines de mètres et furent tués sur le coup. Leur identité n'est pas connue.

BERTHOUD: Un excès de vitesse fait deux morts. — Un grave accident de la circulation s'est produit

lundi après midi, vers 15 heures, entre Berthoud et Lyssach. Une voiture roulait à une vitesse exagérée, et est brusquement sortie de la route, dans un virage à droite. Elle s'est jetée contre un arbre, et ses deux occupants furent tués sur le coup. Il s'agit de MM. B. Sommer, 22 ans, de Biglen, et B. Wyss, 26 ans, marié et père de trois enfants, de Kappel-ten près Wynigen.

ZURICH: Un voleur repris. — La police zurichoise est parvenue à arrêter un des deux voleurs de bijoux échappés du pénitencier de Lenz-

bourg, et qui avaient dérobé pour plusieurs centaines de milliers de francs dans une maison de week-end du lac de Hallwil, à Aesch. C'est le nommé Thomas Mueller, 30 ans, qui a pu être appréhendé.

PONTRESINA: Collision de planeurs: 2 morts. — Deux planeurs sont entrés en collision lundi après midi dans la région de Muottas Muraigl, dans les Grisons, au-dessus de Pontresina. Les deux appareils ont été détruits. Les deux pilotes (allemands) ont été tués sur le coup. Il s'agit de MM. J. Gilmeister, de Hambourg, et K.-H. Seitzer, de Altensteig.